



Coop alternatives

CO-DEVELOPPEUR DE SOLUTIONS DURABLES & MESURABLES

25/06/2013

## Interview de Vincent Chevallier et de Stéphanie Lucien-Brun, Co-présidents de Locaux Motiv' (Lyon)



Coop alternatives – 47, rue de la Garde – 69005 Lyon - 06 48 03 74 14 - [contact@coop-alternatives.fr](mailto:contact@coop-alternatives.fr)



This document is licensed under the Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 France license



Coop alternatives

CO-DEVELOPPEUR DE SOLUTIONS DURABLES & MESURABLES

[www.coop-alternatives.fr](http://www.coop-alternatives.fr)



Nous retrouvons Vincent Chevalier et Stéphanie Lucien-Brun dans les bureaux Locaux Motiv', situés en plein cœur du beau quartier de la Guillotière :

10 bis Rue Jangot  
69007 LYON

Métro Guillotière : ligne D  
Metro Saxe – Gambetta : ligne B et D

Vincent Chevallier est co-président de l'association Locaux Motiv' et responsable de l'antenne Rhône-Alpes de Mozaïk RH. Ce cabinet de recrutement est à but non lucratif et spécialisé dans la promotion de la diversité et de l'égalité des chances.

[www.mozairh.com](http://www.mozairh.com)

Stéphanie Lucien-Brun, alias @stephlulu, est co-présidente de Locaux Motiv'. Elle a fondé La Fabrique à Liens afin de permettre aux acteurs de transformations sociales de bénéficier au mieux du potentiel d'expression, de participation, de co-construction offert par les outils numériques.

<http://lafabriquealiens.org>



Crédit photo : twitter.com

## Synthèse

**Locaux Motiv'**, un espace au cœur de l'Economie Sociale et Solidaire et de son quartier :

- Une association avec un modèle économique pérenne, non dépendant de subventions ;
- Un espace créé par des associations et qui s'est rapidement ouvert aux acteurs de l'ESS (Scop, entrepreneurs...) ;
- 35 postes de travail et 3 salles de réunions accessibles à des prix très bas ;
- La volonté de devenir un activateur de réseau sur le quartier afin que la Guillotière soit de reconnue comme une référence en matière d'expérimentation dans l'ESS ;
- De nombreux services annexes : Amap, labo photo, ressourcerie...
- L'ameublement a été constitué intégralement à partir d'objets recyclés
- Une implication forte des membres dans le fonctionnement de l'association ;
- Un festival sur le quartier pendant 3 jours a été créé l'été dernier
- Un espace qui affiche complet ;
- Une équipe dirigeante qui change d'une année à l'autre ;

Le **coworking** offre de nombreux avantages :

- De meilleures relations entre les membres grâce à l'absence de hiérarchie et une vraie coopération ;
- Une réelle diversité dans les organisations présentes et les valeurs partagées ;
- Un lieu de travail transgénérationnel ;
- Eviter des temps de transports inutiles et permettre de s'impliquer dans la vie de son quartier ;

**Une mise en réseau des espaces a du sens pour :**



Coop alternatives

CO-DEVELOPPEUR DE SOLUTIONS DURABLES & MESURABLES  
[www.coop-alternatives.fr](http://www.coop-alternatives.fr)





- Développer d'autres espaces associatifs ;
- Rendre visible l'offre et les particularités de chacun des espaces ;
- Réaliser un Manifeste commun aux espaces de coworking afin de générer une reconnaissance mutuelle ;
- Développer des outils communs, comme une plate-forme de réservation et d'information ;
- Communiquer auprès des prescripteurs plutôt que des utilisateurs, valoriser les innovations sociales qui émergent, en cohérence avec les acteurs ;
- Démontrer l'intérêt du coworking et du télétravail aux entreprises par l'exemple ;

## Interview

Pouvez-vous raconter l'origine de votre espace de coworking, l'étincelle à l'origine de sa fondation et sa date d'ouverture ?

A l'origine, ce sont un ensemble d'acteurs associatifs du quartier de la Guillotière, qui ont souhaité dès 2010 renforcer leur coopération, mutualiser leurs ressources et professionnaliser leurs structures. Nous avons passé beaucoup de temps avec les collectivités pour trouver des financements et nous avons obtenu 2000 € de la Ville de Lyon, un poste pendant 6 mois financé par l'Europe afin de réaliser une étude de faisabilité et un Soutien Pluriannuel à la Vie associative de la région Rhône-Alpes. En mai 2011, cet espace a été trouvé et l'installation s'est faite peu après.

Rapidement, le projet s'est ouvert à des acteurs autres qu'associatifs comme des micro-entrepreneurs, des Scop, des entrepreneurs en portage salarial...

En novembre 2012, nos discussions avec la ville de Lyon sur un soutien structuré au projet n'ont pas abouti. Nous avons donc du reconstruire un modèle économique pérenne différent de celui imaginé à l'origine, qui intégrait un appui de la collectivité pour faciliter l'axe « Maison des associations », quitte à faire évoluer le projet initial de Locaux Motiv'.

Aujourd'hui, nous sommes à l'équilibre. Nous avons mutualisé nos ressources entre résidents et renforcé une fonction de pépinière permettant l'échange de savoir-faire. Cependant, nous n'avancions pas autant que prévu dans l'appui à l'émergence de projets sur le quartier, faute de ressources humaines dédiées. Dès septembre 2013, nous avons l'ambition de développer notre rôle d'activateur de réseau sur le quartier afin que la Guillotière devienne LE quartier d'expérimentation de l'Economie Sociale et Solidaire en France.

Quels sont les résultats de votre espace de coworking ?

Nous portons des projets d'utilité publique et nous sommes indépendants. En effet, avons fait évoluer le modèle pour ne pas avoir besoin des collectivités locales pour exister alors que nous imaginions initialement pouvoir nous appuyer sur 20 à 30k€/an pour avoir un salarié à plein temps.

Nous avons 500m<sup>2</sup> de surface utilisable répartie en 35 postes de travail, 3 salles de réunion, des espaces partagés... Notre taux d'occupation est supérieur à 100% ! Concrètement, nous avons sorti une quinzaine de personnes de leur maison.

L'ensemble de Locaux Motiv' a été meublé grâce au recyclage et rien n'a été dépensé sur l'ameublement.





L'été dernier, nous avons également été porteur d'un festival pendant 3 jours sur le quartier. Ce festival est renouvelé cet année, avec un portage par une autre association – Locaux Motiv' restant fortement impliqué.

Quelle est selon vous la finalité de votre espace de coworking ?

Partager plus que de l'espace. (cf ci-dessus)

Quelle est la superficie de votre espace de coworking ?

Nous disposons de 564m<sup>2</sup>

Quelle est la capacité d'accueil de votre espace de coworking en nombre de coworkers ?

Nous avons 35 postes.

Combien de coworkers ont travaillé dans votre espace en 2012 ?

Environ 45 geeks et alternatifs urbains : 20 structures résidentes, 25 structures usagères et une cinquantaine de sympathisants.

Combien de temps est passé en moyenne par utilisateur dans votre espace de coworking ?

Le temps de travail est important pour les postes fixes, sachant que l'espace est ouvert 24h/24 pour ceux qui ont la clé.

Quels sont les services proposés dans votre espace de coworking ?

Nous proposons aujourd'hui la livraison de pain et de paniers d'AMAP, une cuisine, un pôle reprographie, un espace de stockage, un laboratoire photo, une ressourcerie, des outils de communication (espace de stockage partagé, site internet, 3 listes de diffusions mail et des espaces sur les réseaux sociaux), plusieurs salles de réunion et un accueil.

Quels sont les tarifs d'accès à votre espace de coworking ?

Pour être résident et avoir un poste de travail fixe, il faut payer 50€ pour l'adhésion annuelle puis 22€/m<sup>2</sup>, un poste occupant environ 8m<sup>2</sup>, cela le met à 185€. Nous sommes donc hors-marché !

Pour être usager et utiliser la grande salle de réunion, il faut s'acquitter d'une adhésion annuelle de 25€ puis s'acquitter d'une cotisation liée au temps d'usage.

Salle	Capacité	Tarifs des salles					
		Résidents			Usagers		
		Heure	½ jours	jour	Heure	½ jours	jour
Salle verte	4 personnes	2	6	12	4	12	16
Salle jaune/Accueil	8 personnes/x personnes	4	12	24	8	24	32
Salle rouge	19 personnes	10	30	50	15	45	60

Quelles sont les valeurs principales qui sont dans les gènes de votre espace de coworking et guident son projet ?

Le partage

Les biens communs : de nombreuses structures installées ici travaillent autour des biens communs comme Framasoft (portail de la culture et du logiciel libre français), Habicoop (recherche de modes de gestion de biens immobiliers avec une forme de gouvernance différente), Brin d'Guill qui gère le





jardin d'Amaranthe ou Terres de liens (comment arriver dans la co-existence urbain-rural à la co-existence de biens ruraux).

La transparence : Tous nos chiffres, nos comptes-rendus de réunions sont accessibles en ligne ou dans le hall d'accueil. Toutes les instances associatives sont ouvertes.

L'ouverture d'esprit

Le respect : de chacun dans sa diversité et desq valeurs posées dans notre Manifeste. Pour rejoindre cet espace, il est nécessaire de signer ce manifeste, dont les principes servent dans un grand nombre de décisions. Par exemple, les activités prosélytes ne peuvent s'exercer ici et il ne peut y avoir de rencontres politiques ou syndicales.

La solidarité : entre les membres, avec le quartier.

L'implication : chaque structure est impliquée dans le projet

Le respect : de la différence (âge, sexe, parcours de vie...)

Quelles sont les spécificités importantes à vos yeux de votre espace de coworking ?

Beaucoup de nos activités s'inscrivent dans le champ de l'ESS et nous n'avons pas de but lucratif.

Pensez-vous que les relations et conditions de travail au sein de votre espace de coworking sont plutôt meilleures qu'ailleurs ?

Oui – par rapport à des organisations « mono-activité ».

Pour quelles raisons ?

En ce qui concerne les conditions matérielles, nous ne sommes pas meilleurs qu'ailleurs ! En revanche, nous offrons une qualité de vie et relationnelle bien meilleure. Il n'y a pas de tension entre nous et nous avons les avantages du collectif sans les désavantages des organisations : pas de hiérarchie et d'obligations sans sens les uns envers les autres. Ici, nous avons le beurre et l'argent du beurre !

Avez-vous des attentes et/ou idées pour les améliorer ?

Nous souhaitons améliorer les salles de réunion et (re)devenir Etablissement Recevant du Public (ERP). Pour (re)devenir ERP de catégorie 5, il nous faut un contrôle approfondi de notre installation électrique, et un contrôle des extincteurs. Par ailleurs pour rendre le lieu conforme aux obligations d'accessibilité nous avons besoins d'une deuxième évacuation, des toilettes accessibles . L'ascenseur de la copropriété rend partiellement l'étage accessible..

Améliorer l'isolation serait également très important car nous dépensons 8000€/an en fioul pour le chauffage.

Nous aimerions enfin pouvoir nous agrandir aussi car nous avons des demandes continues pour des salles d'activité, de création,...mais les espaces ne sont pas disponibles, ni assez polyvalents pour accueillir différents types d'activités.

Qu'est-ce que vos coworkers trouvent important en venant dans votre espace ?

les relations avec d'autres coworkers





- la flexibilité dans les horaires de travail
- des opportunités de collaboration
- le partage de connaissance
- le cadre de travail et les moyens associés
- des coûts bas
- la tranquillité de travail (qui n'est pas le point le plus fort).
- l'accessibilité en transport en commun
- la situation géographique

Un peu tout sauf la flexibilité dans les horaires de travail.

La question des coûts bas est discutable car même si le prix annuel est faible, une cotisation à peine plus chère découragerait plusieurs acteurs qui pourraient retourner chez eux.

Quel est le degré de satisfaction (sur une échelle de 0 à 10) de travailler au sein de votre espace de coworking ?

Je l'ignore mais je connais un indicateur pertinent : notre turnover qui est très bas (hors départs pour cessation d'activité).

Avez-vous identifié des pistes pour l'améliorer ?

Avoir un salarié pour gagner en qualité, accélérer le projet et avoir moins de choses à gérer.

Pensez-vous que les relations entre les coworkers sont plutôt meilleures qu'ailleurs ?

Oui.

Pour quelles raisons ?

Nous avons beaucoup d'espace et de temps formels et informels où nous pouvons nous exprimer. Cela permet de discuter des problèmes et de les résoudre. Par exemple, nous avons décidé de faire appel à un prestataire externe pour le ménage en bas car cela devenait trop lourd à gérer. Entre les adhérents, il y a moins d'enjeux de pouvoirs et chacun s'investit dans la relation comme il le souhaite (déjeuners partagés...).

Avez-vous des attentes et/ou idées pour les améliorer ?

Améliorer les relations au sein du projet dans sa globalité, notamment entre les usagers, résidents et sympathisants (adhésion à 2€, liste de discussion...)

Envisagez-vous de développer votre espace de coworking ou d'en créer d'autres et si oui, quel développement imaginez-vous ?

Initialement, l'idée était d'avoir un projet autour de deux lieux : un lieu « de bureaux », salles de réunion, formation et un lieu de création plus orienté création artistique.

Par rapport à ce deuxième lieu nous pensions créer un espace dans la Guillotière qui soit plus artistique autour de la création.

Aujourd'hui, la priorité est de consolider les axes de coopération et de renforcer l'animation « hors les murs » dehors des murs.





En synthèse, par rapport à votre espace de coworking

Quels sont ses points forts ?

- Nous sommes un projet porté par un collectif, nous sommes tous les deux en face de vous aujourd'hui mais ce seront deux autres personnes l'année prochaine.
- L'implantation territoriale dans le quartier.
- La reconnaissance dans le quartier : en 18 mois, les gens nous connaissent.
- Notre modèle économique
- Nos résidents avec une vraie diversité dans les structures et des valeurs que nous partageons.

Quels sont ses points de progrès ?

- L'isolation thermique !
- Assurer notre rôle de facilitateur de projets et développer notre boîte à outil sur le quartier.
  - Développer notre rôle d'activateur de réseaux
  - Une image un peu « floue » de Locaux Motiv' perçue comme l'association des écolos de la Guillotière. Nous avons été étiqueté politiquement sans que jamais aucun positionnement de ce type n'ait été pris.

Quelle est votre vision des défis auxquels les espaces de coworking de l'aire métropolitaine devront répondre dans les années qui viennent ?

- Répondre à l'évolution des modes de travail. Peut-être que l'évolution de la loi sur l'auto-entrepreneuriat va freiner le développement de certains projets. Néanmoins, le nombre de travailleurs « indépendants » continuera d'augmenter.
- Rendre visible l'offre, sa diversité et sa complémentarité et faire comprendre quel lieu « correspond » à qui : des lieux très ouverts, style La Cordée, des lieux plus marqués « métiers, » style L'Atelier des Médias et des lieux un peu « hybride », style Locaux Motiv'
- Renforcer des espaces « métiers » suffisamment ouverts. Par exemple faire un espace adapté de coworking à la Guillotière dédié aux architectes et urbanistes. Il y a une vraie demande pour ce type d'espace.
- Avoir une proposition de services, cassant les modes de pensée en silos, où des gens de 20 ans peuvent être force de proposition pour des gens de 40 ans, ou des gens des associations se rapprochent des entrepreneurs, dans une relation équilibrée..
- Gagner en visibilité/lisibilité tout en préservant la biodiversité de l'écosystème, pour éviter une « sectorisation » qui génère de l'entropie.

Selon vous, quels sont les objectifs prioritaires à poursuivre pour une mise en réseau des espaces de coworking de l'aire métropolitaine ?

- Un manifeste commun, qui décrit les principes de collaboration
- Des appels à projets communs
- Un rôle plus affirmé des collectivités pour faciliter le développement de ce type de lieux

Quelles sont les actions sur lesquelles vous souhaiteriez que l'ensemble des espaces de coworking de l'aire métropolitaine réfléchisse collectivement en vue de progresser ?

Sur le plan d'un pass coworking aire métropolitaine





Il serait intéressant d'introduire d'autres dimensions que juste un pass. Des entreprises pourraient être intéressée par la location de salles ; par exemple Casino fait ses réunions dans l'hôtel à côté de la gare Part Dieu. Cette initiative pourrait intéresser d'autres entreprises.

Sur le plan de la mutualisation de moyens

Le développement d'une plateforme collective de réservation et d'information.

Sur le plan de la communication

Cela dépend du budget et ce que l'on aurait pu recevoir comme aide à la place...

Il serait plutôt intéressant de mettre des moyens à disposition des espaces de coworking pour faire connaître ce qu'il s'y passe et communiquer autour.

Une campagne de communication devrait cibler les prescripteurs plutôt que les utilisateurs : Réseaux de soutien au développement des activités économiques dans le champs de l'ESS numérique, CCI, Acteurs du développement territorial, acteurs relais associatifs / services offerts, CMA, GPME, MEDEF, CRESS, ANDRH...

Sur le plan de l'intégration locale, de l'implication territoriale

L'avenir est d'avoir des espaces de coworking pour travailler près de chez soi. Pour bon nombre de salariés dans l'entreprise, le télétravail est possible.

Comment arriver à construire une reconnaissance mutuelle ? Comment arriver à créer des relations de confiance comme cela se fait déjà entre certains espaces ? Je peux orienter aujourd'hui des gens vers l'atelier des médias et la cordée car je sais qu'il y a de vraies valeurs derrière.

Le risque est d'avoir des espaces de coworking qui se montent sans valeur.

Il y a un vrai travail d'appui, de soutien à la consolidation et de reconnaissance de ce que chacun contribue à produire.

Sur tout autre plan important à vos yeux ?

Comment la collectivité peut elle se mettre en capacité de soutenir ce type d'innovation sociale ?

Il ne faut pas que les collectivités face de la com' sur le dos des acteurs car nous sommes sur des initiatives privées.

En synthèse, parmi tout ce que vous avez évoqué dans ces différentes questions, si nous n'avions qu'une seule chose à retenir, qui pour vous est la plus essentielle pour votre espace de coworking et/ou une mise en réseaux avec d'autres espaces proches ?

La coopération : on en parle beaucoup mais ce n'est pas si simple que cela à faire. Ici, on y arrive petit à petit ; ça serait bien de pouvoir être dans des logiques de coopération avec les acteurs institutionnels et non pas dans une relation qui n'est rendue possible qu'au prix d'un « distorsion d'ambition » pour se contraindre à entrer dans les bonnes cases, en tous les cas celles qui collent avec la grille de lecture de la collectivité.

